



L'an deux mille vingt-trois le 11 du mois de mai s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du vendredi 5 mai, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETT Daniel
M. RAKOTONDAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – M. FAUCHEUR Dominique
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe-
Mme CHERY Chantal - Mme RUSTOM Lina – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès
M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M.
BECKER Bernard – M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. DIEDLER Franck – M.
CHANE Alain – M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme
ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia -
Procurations : Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge - M. MATHEY
Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. WARION Jacques à M. HOLZER Alain – Mme FRANCOIS Valérie à
M. VOINSON Philippe -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. MICHEL Olivier – M. BARTHELEMY Philippe – M. COLOMBI Philippe – M. BRIDARD
Franck- M. GUILLAUME Geoffrey -

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombrait : **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 5

Excusés : 6

Votants : 42

Date d'affichage : 15 mai 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre

Absentions :

BATIMENT/PATRIMOINE

04/05/2023

**Lancement d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des travaux
sur le siège de Champenoux**

Claude THOMAS, président rappelle :

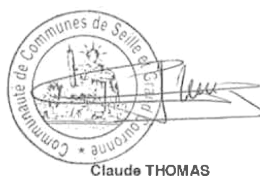
- Le projet de rassemblement des sites de Nomeny et Champenoux,
- Le recrutement du maître d'œuvre Atelier du Parc en septembre 2022,
- Le montant prévisionnel maximum pour la réhabilitation du siège de Champenoux, y compris les études et la maîtrise d'œuvre pour un montant de 220 000 € TTC,
- Une demande de subvention DETR à hauteur de 40 % a été déposée,
- L'inscription de crédits au budget primitif 2023

Claude THOMAS propose donc de lancer un marché en procédure adaptée et demande à l'assemblée du conseil communautaire :

- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
- d'autoriser le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation du siège de Champenoux
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'ensemble de ces propositions
- **Autorise** le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation du siège de Champenoux
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.



CLAUDE THOMAS
2023.05.15 10:24:02 +0200
Ref:20230512_171601_1-1-O
Signature numérique
le Président